



Y'A T-IL UNE LIMITE À L'INDIGNITÉ ?

Nous, agents du SPIP 53, réunis ce jour en HMI, exprimons notre **sidération** face aux gardes à vue récentes de deux de nos collègues CPIP.

Ces mesures, inappropriées et inacceptables, visent à intimider, une fois de plus, celles et ceux qui, chaque jour, s'engagent pour la justice et l'accompagnement des personnes placées sous main de justice.

Ces méthodes déshonorent ceux qui en sont à l'origine, mais également ceux qui laissent faire et font preuve d'une complicité passive révoltante.

Nous apportons notre **soutien total** à nos deux collègues, victimes d'une instrumentalisation politique et judiciaire. Leur engagement et leur professionnalisme ne sauraient être remis en cause. **Nous sommes à leurs côtés, aujourd'hui et demain.**

Si nous ne pouvons pas être présents physiquement aux rassemblements nationaux organisés en leur soutien, **nous agirons autrement.**

Face à cette répression, nous avons décidé de **changer certaines de nos pratiques** pour nous protéger collectivement. Nous refusons de devenir les prochaines cibles d'une justice aux ordres. **Notre solidarité ne faiblira pas.**

Notre métier est essentiel. Notre dignité n'est pas négociable.